

Action de sensibilisation

Programme pédagogique et budget prévisionnel

Cette note décrit le programme pédagogique pour la sensibilisation à la santé mentale. Le budget prévisionnel est disponible à la fin du document.

Projet de sensibilisation des acteurs locaux à la santé mentale

Rappel du contexte et des objectifs

La réalisation d'une sensibilisation des acteurs locaux à la connaissance de la santé mentale est l'une des fiches action retenues dans le Contrat local de santé du territoire messin.

La concertation menée dans le cadre du CLSM a mis en évidence la difficulté exprimée par plusieurs professionnels, les travailleurs sociaux en particulier, dans leur capacité à intervenir auprès des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques.

Pour mieux connaître les besoins et attentes des partenaires, un groupe projet s'est réuni et une enquête a été réalisée. Plusieurs thèmes intéressent les personnes qui ont répondu : l'orientation des personnes, la connaissance des troubles mentaux, de l'organisation locale de la psychiatrie, etc.

À ces thèmes qui intéressent les partenaires s'ajoute l'action du CLSM pour promouvoir sur le territoire messin la santé mentale dans une acception la plus large. Ainsi, la lutte contre les discriminations, la prise en compte de l'utilisateur-citoyen et la coordination intersectorielle des acteurs locaux sont trois aspects également considérés dans cette sensibilisation.

Objectifs de la sensibilisation

Objectif général

Développer des connaissances de base autour des questions de santé mentale.

Objectifs spécifiques

1. Permettre aux participants d'**appréhender la notion de « santé mentale » au sens large** et la complexité du champ qu'elle recouvre.
2. Contribuer à **développer les collaborations intersectorielles** par une meilleure connaissance de la ressource locale et le partage d'expériences.

3. Encourager les participants à inscrire dans leur pratique la **lutte contre la stigmatisation et les discriminations** à la l'égard des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques.

Objectifs opérationnels

- **Cerner la complexité du champ de la santé mentale** (son cadre légal et réglementaire, son organisation générale sur le territoire messin et ses principaux acteurs, leurs missions et périmètres d'intervention).
- **Comprendre les concepts de la santé mentale**, en particulier ce recouvre la notion de « troubles mentaux ».
- **Connaître les dispositifs et aides disponibles localement** pour repérer la souffrance mentale et mieux orienter les personnes concernées.
- **Se sentir plus à l'aise pour gérer les situations difficiles** avec des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques.
- **Avoir partagé avec les autres participants des expériences et des outils** favorisant la prise en charge.
- **Être sensibilisé aux aspects concernant la stigmatisation et les discriminations** dont sont victimes les personnes en souffrance psychique et les moyens de lutter contre.

Déroulement envisagé des sessions

Lieu : dans les locaux des structures gérées par le CH de Jury pour permettre aux participants de les découvrir (CMP, MDA ..., selon les disponibilités).

Durée : 3 demi-journées (1 demi-journée par thème).

Organisation : participation incontournable au module sur les « concepts de base de la santé mentale » et choix à la carte pour les 2 autres modules selon les disponibilités et l'intérêt des participants pour les thèmes proposés.

Périodes de réalisation : 1^{ère} session complète envisagée en novembre et décembre 2018 (date à convenir en fonction des disponibilités des intervenants). Une seconde session sera programmée si les demandes de participation sont trop nombreuses.

Nombre de participants : 15 personnes maximum par module.

Programme prévisionnel

Module 1 (1 ^{ère} demi-journée) – Concepts de la santé mentale et lutte contre les discriminations –					
Thèmes	Horaires	Objectifs pédagogiques	Déroulement	Support et matériel	Intervenant
Accueil des participants	8h30 9h00	Créer un espace convivial propice à l'échange.	<ul style="list-style-type: none"> • Café d'accueil. • Émargement. • Remise des dossiers du participant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Boissons et collations. • Feuille d'émargement. • Dossier du participant. 	Coordonnateur du CLSM.
	9h00 9h20	Initier une dynamique de groupe.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la formation, du cadre et des intervenants. • Présentation des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier du participant. 	Coordonnateur du CLSM. Intervenant-e-s du jour.
La santé mentale : représentations et concepts	9h20 10h50 (1h30)	Connaître le processus des représentations sociales de la santé mentale et les mécanismes discriminatoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Confrontation des représentations des participants à partir de la question : « Qu'est-ce que la santé mentale ? » • Présentation des mécanismes discriminatoires en jeu dans les représentations sociales de la santé mentale. • Témoignage d'une personne malade psychique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau blanc. • Post-it. • Feutres. • Ordinateur. • Vidéoprojecteur. • Documents d'informations. 	Intervenant expert de la santé mentale (psychologue, psychiatre ...) Malade/Aidant expert (GEM / UNAFAM).
		Maîtriser les concepts de base autour de la notion de « santé mentale ».	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des concepts de base autour de la « santé mentale ». 		
		Distinguer la santé mentale, la maladie psychique et le handicap psychique.	<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échanges autour des principales catégories associées à la santé mentale dans le but d'aider les participants à distinguer ce qui relève ou non de la pathologie. 		
		Appréhender les déterminants de la santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé synthétique des déterminants de la santé mentale en lien avec les données locales issues du diagnostic santé mentale du territoire messin. 		
Pause	10h50 11h00	Développer son réseau professionnel et sa connaissance des acteurs de la santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un espace de repos favorisant les échanges informels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Boissons et collations. 	
Lutte contre la stigmatisation et les discriminations	11h00 12h00 (1h)	Savoir identifier dans le vécu des personnes en souffrance mentale les situations discriminantes et stigmatisantes et les moyens de lutter contre.	<ul style="list-style-type: none"> • Échange à partir de témoignages de représentant d'associations de soutien et/ou d'usagers. • Clarification des notions de stigmatisation et discrimination et des moyens de lutter contre 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau blanc. • Post-it. • Feutres. • Ordinateur. • Vidéoprojecteur. • Documents d'informations. 	Intervenant expert de la santé mentale (psychologue, psychiatre, IREPS ...) Malade/Aidant expert (GEM / UNAFAM).
Bilan module 1	12h00 12h20	Temps de partage « à chaud » des impressions et besoins d'approfondissement.	<ul style="list-style-type: none"> • Tour de table pour recueillir les impressions des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction. 	Coordonnateur du CLSM

Module 2 (2^e demi-journée) – Connaissance du champ de la santé mentale et des ressources locales –					
Thèmes	Horaires	Objectifs pédagogiques	Déroulement	Support et matériel	Intervenant
Accueil des participants	8h30 9h00	Créer un espace convivial propice à l'échange.	<ul style="list-style-type: none"> • Café d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Boissons et collations. • Feuille d'émargement. 	Coordonnateur du CLSM
Champ de la santé mentale.	9h00 10h30 (1h30)	Comprendre le fonctionnement et l'organisation du dispositif de soins psychiatrique sur le territoire messin.	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des étapes clés de constitution du champ de la psychiatrie et de la santé mentale. • Présentation des principaux aspects du fonctionnement et de l'organisation la psychiatrie sur le périmètre géographique de l'agglomération messine. • Présentation de la sectorisation de la psychiatrie telle qu'elle est définie pour la population messine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau blanc. • Ordinateur. • Vidéoprojecteur. • Documents d'informations. • 	Intervenant expert de l'organisation territoriale de la santé mentale (psychiatre, cadre de santé, ARS ...).
Pause	10h30 10h40	Développer son réseau professionnel et sa connaissance des acteurs de la santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un espace de repos favorisant les échanges informels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Boissons et collations. 	
Ressources locales	10h40 11h40 (1h)	Connaître les structures et les dispositifs mobilisables pour accompagner une personne en souffrance mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des ressources locales (structures et dispositifs) contribuant à la prise en charge des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau blanc. • Feuilles paperboard. • Ordinateur. • Vidéoprojecteur. • Documents d'informations. 	Intervenant expert de l'organisation territoriale de la santé mentale (psychiatre, cadre de santé, ARS ...).
Partenariat	11h40 12h10 (30')	Identifier les acteurs locaux et les compétences mobilisables par rapport à une question de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du guide santé mentale. • Réalisation en sous-groupe d'une carte partenariale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Post-it. • Feutres. • Guide santé mentale (version simplifiée). 	Coordonnateur du CLSM.
Bilan module 2	12h10 12h30	Temps de partage « à chaud » des impressions et besoins d'approfondissement.	<ul style="list-style-type: none"> • Tour de table pour recueillir les impressions des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction. 	Coordonnateur du CLSM

Module 3 (3^e demi-journée) – Gestion des situations difficiles et relation d'aide –					
Thèmes	Horaires	Objectifs pédagogiques	Déroulement	Support et matériel	Intervenant
Accueil des participants	8h30 9h00	Créer un espace convivial propice à l'échange.	<ul style="list-style-type: none"> • Café d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Boissons et collations. • Feuille d'émargement. 	Coordonnateur du CLSM
Gestion des situations difficiles	9h00 10h30 (1h30)	Acquérir les bases de la méthode Oméga de gestion des situations de violence et d'agression.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la méthode Oméga. • Expérimentation des techniques de base de la méthode Oméga. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur. • Vidéoprojecteur. 	Intervenant expert Oméga (CH de Jury).
Pause	10h30 10h40	Développer son réseau professionnel et sa connaissance des acteurs de la santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un espace de repos favorisant les échanges informels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Boissons et collations. 	
Relation d'aide	10h40 12h10 (1h30)	Développer l'écoute et l'empathie pour mieux repérer et accompagner les situations de souffrance mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux techniques de relation d'aide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents d'informations. 	Intervenant expert de la relation d'aide (psychologue, psychothérapeute ...).
Bilan module 3	12h10 12h30	Temps de partage « à chaud » des impressions et besoins d'approfondissement.	<ul style="list-style-type: none"> • Tour de table pour recueillir les impressions des participants. 	Questionnaire de satisfaction.	Coordonnateur du CLSM

Budget prévisionnel

<p>Coûts pédagogiques : rémunération des intervenants (10h30 d'intervention pour les 3 modules).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : 4 intervenants envisagés (2x 1h30 + 2x 1h = 5h au total). • Module 2 : 2 intervenants envisagés (1x 1h30 + 1x 1h = 2h30 au total). • Module 3 : 2 intervenants (1x1 1h30 + 1x 1h30 = 3h au total). 	<p>Pauline PATOUT indique comme rémunération des intervenants à sa formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 350 € la demi-journée. • 600 € la journée. <p>Proposition de partir sur une base de 50 € de l'heure (hors frais de déplacement).</p>
<p>Coût des frais annexes des intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement. • Frais de restauration. 	<p>Proposition d'indemniser le repas qui suit le temps de formation.</p>
<p>Coûts d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits consommables (feutres, post-it, feuilles paperboard ...). • Conception et reproduction des supports pédagogiques. • Location de salle. 	<p>Le CH de Jury devrait assurer les impressions des supports et fournir le petit matériel nécessaire.</p> <p>Proposition de choisir des salles gratuites.</p>